



DEPARTEMENT DES
YVELINES

République Française
MAIRIE DE BREVAL

2025 T 018

ARRETE DU MAIRE

Le Maire Adjoint de BREVAL,

En raison de la météo et des conditions de terrain défavorables,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les terrains de football seront fermés du lundi 3 février 2025 à 15 :30
au mardi 4 février 2025 à 00:00.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Au District des Yvelines de Football
- Au Football club du Plateau de Bréval

Fait à BREVAL, le 03/02/2025

Le Maire,
Thierry NAVELLO :

